VIE ASSOCIATIVE

HEBERGEMENT

EMPLOI

MIGRANTS

SANTE

PARTICIPATION

# CONSEILS ET FORMATIONS

2021

FAS occitanie

Fédération des acteurs de la solidarité

OCCITANIE

/WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG/OCCITANIE

# CONSEILS, FORMATIONS et Actions 2021

## Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Table des matières


**EDITO** ..... 3
**A quoi sert une formation ?** ..... 4
**Pour aller plus loin** ..... 5
**Mieux nous connaître** ..... 5
**Les formations FAS Occitanie** ..... 6
**Autres actions de la FAS Occitanie** ..... 10
Fiches détaillées des formations 2020 ..... 14
Fiches détaillées des autres actions ..... 23
**L'offre de conseil** ..... 31
**Modalités d'inscription & déroulement d'une formation** ..... 34
**Notre démarche qualité** ..... 35
**Confidentialité et respect du RGPD** ..... 36
**Nous proposons aussi** ..... 36
**Les contacts des référents formation** ..... 36



**Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie**
**Siège Social et Administratif** : 815 La Pyrénéenne 31670 LABEGE
Tél : 05 34 31 40 29 – occitanie.siege@federationsolidarite.org
**Site Montpellier** : 3 rue Charles Didion, 34000 Montpellier
Tél : 04 34 35 66 04 – occitanie.montpellier@federationsolidarite.org


MAJ 02 07 21

# EDITO

## La formation

Forte de son expertise et de sa posture de réseau, la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie déploie depuis de nombreuses années une offre de formation professionnelle ainsi que des missions de conseils au plus près des besoins des acteurs de la solidarité.

Accueillir, accompagner des personnes en situation d'exclusion dans leur accès à la santé, à l'emploi, au logement, les aider à retrouver leur place dans notre société, est exigeant. Cela nécessite une mise à jour permanente de nos connaissances et de nos pratiques qui doivent être adaptées aux besoins des personnes et au contexte socio-économique de plus en plus contraignant. C'est pourquoi, la Fédération se doit d'être un acteur dynamique de la formation des professionnels du travail social. Ainsi, nous nous attachons, cette année encore, à mettre notre expertise à votre disposition, à vous proposer des modules de formation visant à actualiser et enrichir vos pratiques.

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

Notre offre est présentée en cinq grandes parties : vie associative, santé, migrants, emploi, participation.

Les modules peuvent être organisés **en « inter » ou en « intra ».** De même, nous sommes en mesure de construire avec vous d'autres modules, en fonction des besoins spécifiques de votre équipe.

## Le conseil

La FAS Occitanie, peut vous accompagner dans toute conduite de projet spécifique, de façon ponctuelle ou sur la durée.

Notre rôle, en tant que fédération, est ainsi de vous proposer des accompagnements sur-mesure, allant bien au-delà d'une simple mission de consulting, et qui permettent de lier finement les enjeux politiques, stratégiques et techniques qui font la complexité mais aussi la richesse de vos organisations au service des personnes accompagnées.

Choisir de se former avec la Fédération, c'est choisir de partager les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect de la personne.

La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie et son équipe de salarié.e.s s'engagent à vos côtés et vous remercient de la confiance que vous nous accordez en nous choisissant comme partenaire de vos formations et conseils.

Vous trouverez à la fin du catalogue de la FAS, les formations proposées par la plateforme de professionnalisation de l'inter réseaux IAE, IRIO dont la FAS est partie prenante.

# A quoi sert une formation ?

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous, elle permet aux salarié.es et employeurs d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour accomplir ses projets.

## Nos formations :

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS Occitanie, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

## Nos intervenants :

La Fas Occitanie dispose d'une équipe de formateurs qualifiés et expérimentés composée de chargés de mission spécialisés dans les différents domaines du secteur de la lutte contre les exclusions.

De nombreux formateurs externes, choisis pour leur expertise et leur capacité à transmettre les valeurs de notre réseau, assurent également des formations.

Tous ont une connaissance fine du secteur et de ses enjeux.

## Les modalités d'interventions

Les modules peuvent être organisés en « inter » ou en « intra ».

### En Inter

La formation est planifiée à des dates précises, elle est assurée par nos chargé.es de mission ou par un formateur externe et a lieu dans un local adapté et conforme. Les stagiaires viennent de structures différentes ce qui favorise le partage et la diversité des expériences.

Des sessions Inter délocalisées peuvent également être envisagées répondant aux attentes de structures sur un même territoire ou ayant les mêmes besoins

### En Intra

La formation est organisée en fonction des besoins de la structure, les dates seront établies en accord entre le formateur et la structure, son contenu peut être ciblé et personnalisé. Elle se déroule dans les locaux de la structure ou dans une salle adaptée et conforme.

Nous sommes également en mesure de construire avec vous des modules spécifiques en fonction de vos besoins.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, la Fas Occitanie a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins. N'hésitez pas à nous en faire part par mail occitanie.siege@federationsolidarite.org.

Les principaux thèmes de nos formations :

- Vie associative
- Hébergement
- Emploi- IAE
- Migrant
- Santé
- Participation

MAJ 02 07 21

## Pour aller plus loin

Nos conditions générales de vente

Notre règlement intérieur

Le livret d'accueil stagiaire FAS

Le livret d'accueil plateforme de professionnalisation IRIO

## Mieux nous connaître

https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/

# Les formations FAS Occitanie

## Accompagnement, hébergement et insertion

| | OBJECTIFS | PUBLIC | Durée / Date / Lieu | Intervenants | Coût |
|---|---|---|---|---|---|
| **"Logement d'abord : favoriser l'accès et le maintien dans le logement dans une logique d'aller vers et d'empowerment »** | - Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement ;<br>- Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent ;<br>- Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement<br>- Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé ;<br>- Appréhender les innovations sociales liées aux principes du logement d'abord. | Les travailleurs sociaux et cadres de direction des établissements d'hébergement et CHRS, notamment collectifs, du secteur social de la région Occitanie. | 2 jours en visio conférence ou présentiel | Intervenants divers, selon les territoires | *Possibilité en intra ou inter associations sur demande*<br>*Sur devis* |
| **Demande d'asile et droits des étrangers** | - Connaître l'incidence de la loi du 29 juillet 2015 et du 11 Septembre 2018 sur l'accompagnement des demandeurs d'asile<br>- Connaître les différentes modalités d'admission au séjour et les démarches d'accompagnement possible | Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère. | 2 jours en visio conférence ou présentiel | Maître Brel, Avocat | *Possibilité en intra ou inter associations sur demande*<br>*Sur devis* |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Clinique et migrations** | - Interroger le rôle de la culture dans le rapport à soi, à l'autre et à l'environnement ;<br>- Apporter des éléments de clinique relatifs aux répercussions potentielles de la migration sur les dimensions physique et psychosociales, dans différentes périodes de la vie des personnes<br>- Donner des méthodes aux accompagnants pour réfléchir et construire collectivement leurs accompagnements des personnes sur les plans corporels et psychosociaux. | Les professionnels participants à l'accompagnement de personnes migrantes | Le 07, 08 et 28 Juin | Leila El Allaly, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Médico-Psychologique de l'Ariège | *Action collective financée par l'OPCO santé, UNIFAF pour ses adhérents* |
| **Accompagnement des MNA, repères juridiques**<br>NOUVEAU | - Conditions de prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA)<br>- L'accompagnement dans le cadre de la protection de l'enfance<br>- La demande d'asile<br>- La demande d'admission au séjour<br>- Les recours contre les décisions défavorables. | Les professionnels participants à l'accompagnement des mineurs non accompagnés | 2 jours | Maître Brel, Avocat | *Possibilité en intra ou inter associations sur demande Sur devis* |
| **IAE/EMPLOI** | | | | | |
| | OBJECTIFS | PUBLIC | Durée / Date / Lieu | Intervenants | Coût |
| **Innover dans vos accompagnements avec de nouveaux outils** | - Reconsidérer et utiliser la notion de « cadre de référence » ;<br>- Reconsidérer et utiliser la notion de « sens » ;<br>- Utiliser le modèle CVBLP (Croyances, Valeurs, Besoins, Limites, Parasites)<br>- Exploiter les « ressources » pour agir positivement sur l'estime de soi des personnes accompagnées ; | Les conseiller.ère.s en insertion professionnelle, Conseiller.ère.s à l'emploi, et toute personne en position d'accompagnement professionnel | 2 +1 jour Narbonne Prochaine session : 27 et 28 Mai et 25 juin | Véronique Vigreux Formatrice consultante et directrice d'un ACI | *Adhérents : 170 euros TTC par jour soit 510 euros TTC le module*<br><br>*Non adhérents : 250 euros TTC par jour soit 750 euros TTC le module* |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | - Utiliser la démarche Appréciative Inquiry<br>- Utiliser de nouveaux outils qui pourront être mis en application immédiate dans les accompagnements. | | | | |
| **Médiation Active**<br>NOUVEAU | - Interroger sa posture professionnelle ;<br>- Connaitre les principes et leviers de la médiation active ;<br>- Savoir intégrer et adapter ces principes aux outils utilisés ;<br>- Accroitre les opportunités de mise en situation professionnelle en entreprise des salarié.e.s en insertion ;<br>- Développer la qualité et la quantité des coopérations avec les employeurs et les salariés sur la médiation active ;<br>- Participer à la création d'une culture partagée | Les CIP, Encadrants techniques, direction des SIAE | 3 et 4 juin, 2 juillet 2021<br>Toulouse | Laetitia Bicheron, chargée de mission Emploi et formatrice dans le cadre du programme SEVE EMPLOI | *Adhérents : 200 euros par jour et par personne soit 600 euros TTC les trois jours*<br><br>*Non adhérents : 250 euros par jour et par personne soit 750 euros TTC les trois jours.* |
| **Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique** | Apporter compétences et outils aux professionnels des secteurs de l'AHI ou de l'IAE accompagnant des personnes en recherche d'emploi<br>- Mieux appréhender les questions de posture, d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique<br>- Mieux appréhender les enjeux du numérique liés à la recherche d'emploi<br>- Identifier des outils et adapter une pédagogie dans sa pratique d'accompagnement professionnel | La formation s'adresse à tout professionnel accompagnant des secteurs AHI ou IAE, souhaitant développer ses compétences en accompagnement des personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique. | -Lundi 15 et mardi 16 novembre, journée entière à Toulouse<br><br>Jeudi 25 novembre, matinée/ distanciel<br><br>Jeudi 02 décembre, matinée/ distanciel | Adpei | *Adhérents : 170 euros TTC par jour soit 510 euros TTC le module*<br><br>*Non adhérents : 250 euros TTC par jour soit 750 euros TTC le module* |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Appui juridique des Associations intermédiaires** | • Connaitre le droit du travail applicable aux associations intermédiaires faisant de la mise à disposition<br>• Identifier les responsabilités en cas de dommages ou d'accidents pendant les mises à disposition<br>• Prendre conscience de la nécessité de la formalisation des actions de suivi et d'accompagnement<br>• Maitriser les règles du CDD<br>• Connaitre les différents types de contrat de travail<br>• Identifier les zones de risque juridique et de contentieux<br>• Anticiper les problématiques de fin de contrat et de sortie du parcours d'insertion<br>• Adapter vos pratiques professionnelles à partir de l'analyse des documents de votre association | Direction et responsable financier, RH des associations intermédiaires. | - Jeudi 16 septembre 2021<br>- Vendredi 17 septembre 2021<br>Présentiel<br>Montpellier | Vanessa SOMMIER<br>Avocate associée<br>Cabinet PRAGMATIS. | *Tarif adhérents FAS : 330 euros TTC jour soit 660 euros TTC*<br><br>*Tarif pour les associations intermédiaires non adhérentes : 430 euros jours soit 860 euros TTC* |

# Autres actions de la FAS Occitanie

En lien avec nos partenaires financeurs, nous déployons des actions permettant aux adhérents de la FAS de bénéficier d'actions gratuites. Celles-ci sont pris en charge sur le volet pédagogique.
Reste à votre charge les frais financiers liés aux transports, hébergements, restauration.

Ces actions ne peuvent bénéficier de notre numéro d'OF et donc du remboursement éventuel par votre OPCO.

| Vie associative | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | OBJECTIFS | PUBLIC | Durée / Date / Lieu | Intervenants | Coût |
| **Rôles et fonctions des administrateurs et membres du bureau au sein d'une association** | - Aider à une meilleure maîtrise des responsabilités associatives afférentes à la fonction de responsable associatif<br>- Favoriser le fonctionnement pérenne de l'association dans un contexte de fortes contraintes administratives, politiques et budgétaires | Les administrateurs bénévoles des associations adhérentes et/ou partenaires de la Fédération. | Décembre 2021 | Administrateurs de la FAS Occitanie | *Action financée avec le Soutien du FDVA* |
| **Le secteur de la lutte contre les exclusions : comprendre les dispositifs** | - Appréhender les différents champs d'intervention des associations adhérentes de la FNARS et les dispositifs nationaux de référence<br>- Connaître les différents publics, acteurs et financeurs de chaque dispositif<br>- Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaire | Les administrateurs de nos associations adhérentes et principalement les bénévoles qui ne sont pas issus du secteur de la lutte contre les exclusions. | 09 Novembre 2021 | Lise Combes, Déléguée régionale adjointe de la Fédération | *Action financée avec le Soutien du FDVA* |

| La participation des personnes accompagnées | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | **OBJECTIFS** | **PUBLIC** | **Durée /** | | |
| **La participation des personnes accueillies / accompagnées, cela s'apprend** | - Acquérir et/ou enrichir ses connaissances et compétences sur la participation des personnes accueillies / accompagnées<br>- Mieux comprendre les enjeux de la participation pour permettre aux personnes de participer de manière active et positive<br>- Acquérir des repères méthodologiques pour l'élaboration et la conduite de démarches participatives<br>- Développer des outils et méthodes d'animation créatives pour favoriser l'implication et l'expression des personnes | Les personnes accueillies ou accompagnées par les structures sociales ou associations, désireuses de s'investir activement dans les instances de participation.<br><br>Les bénévoles et professionnels des associations qui souhaitent s'engager au côté et avec les personnes dans ce processus participatif. | 2 jours<br>7 et 8 Octobre 2021<br>Narbonne | Virginie Matteoni, Chargée de mission participation au sein de la Fédération | *Action financée avec le Soutien du FDVA* |

| SANTE | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | OBJECTIFS | PUBLIC | Durée / Date / Lieu | Intervenants | Coût |
| **Accompagner des personnes avec des problématiques d'addictions** | MODULE 1 APPROCHE GENERALISTE DES CONDUITES ADDICTIVES<br><br>- Acquérir des connaissances sur les produits psychoactifs, la législation sur les stupéfiants<br>- Travailler sur les représentations autour des usages<br>- Définir une typologie des risques<br>- Prendre en compte le plus en amont les causes et les conséquences de ces conduites<br>- Aborder le concept de RdRD (Réduction des Risques et des Dommages)<br>-<br><br>MODULE 2 PREVENIR, REPERER, ORIENTER, REDUIRE LES RISQUES<br><br>**OBJECTIFS**<br>- Renforcer les postures professionnelles<br>- Savoir repérer les conduites à risque<br>- Utiliser les méthodes et outils d'accompagnement sur le terrain<br>- Définir les critères d'un « environnement facilitant » et créer les conditions d'une prise en charge | Les professionnels et bénévoles des secteurs de l'AHI et de l'IAE adhérents de la F.A.S Occitanie | Module 1 : Approche généraliste des conduites addictives 27 et 28 Mai<br>Module 2 : Prévenir, repérer, orienter, réduire les risques<br>→ En situation d'hébergement 10/06/2021<br>→ En environnement de travail 11/06/2021 | Multiples intervenants des secteurs du soin en addictologie, de l'AHI et de l'IAE | *Action financée par l'ARS*<br><br>*Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.* |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **CHRS et SIAE face à la pathologie mentale-** | - Apporter des contenus théoriques sur la santé mentale et plus spécifiquement sur la psychose « ordinaire » et « mélancolique » et sur les fonctions du délire<br>- Définir les problématiques de santé mentale rencontrées par la population précaire | Professionnels et bénévoles des secteurs de l'AHI et de l'IAE adhérents de la F.A.S Occitanie | 2 jours (à définir) | Leila El Allaly, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Médico-Psychologique de l'Ariège | *Action financée par l'ARS*<br><br>*Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.* |
| NOUVEAU<br>**LHSS_LAM_ACT "Construire un parcours en santé avec des personnes en situations de précarité"** | - Rappeler ou approfondir les connaissances sur les inégalités sociales de santé<br>- Apporter des éléments complémentaires de compréhension du rapport aux soins et aux soignants des personnes en situations de précarité<br>- Présenter et discuter des démarches de prévention et d'Education Thérapeutique du Patient avec des personnes en situations de précarité<br>- Appréhender la diversité des intervenants sociaux et médico-sociaux pour construire un accompagnement global | Les médecins et infirmiers de LHSS, ACT et LAM de la région Occitanie | 3 jours à Carcassonne ou Narbonne | Les intervenants sont issus d'organisations variées : structures de recherche et d'observation sur la santé, dispositifs de médiation santé et de soin, collectifs de personnes accompagnées et fédérations d'acteurs de structures sociales, médico-sociales et sanitaires. | *Action financée par l'ARS*<br><br>*Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.* |

# Fiches détaillées des formations 2021

## Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

MAJ 02 07 21

| Accompagnement, hébergement et insertion<br>"Logement d'abord : favoriser l'accès et le maintien dans le logement dans une logique d'aller vers et d'empowerment | |
|---|---|
| CONTEXTE | Le contexte institutionnel et le mouvement de réformes en cours au sein du secteur de l'hébergement et de l'accès au logement (réforme de la tarification CHRS, plan quinquennal logement d'abord,…) réinterrogent les pratiques d'accompagnement social des structures d'hébergement et services d'insertion dans le logement.<br>La diversification et la transformation de l'offre d'hébergement et d'accès au logement amènent les professionnels à se questionner et à faire évoluer leurs postures, pratiques et outils d'accompagnement. |
| OBJECTIFS/Compétences visées | • Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement ;<br>• Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent ;<br>• Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement ;<br>• Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé.<br>• Appréhender les innovations sociales liées aux principes du logement d'abord |
| CONTENU | Cadrage des principes du Logement d'abord et approche juridique hébergement / logement<br>La démarche d'accompagnement dans le logement<br>Accompagnement global et approche pluridisciplinaire dans le logement |
| Méthode et moyens pédagogiq | - Support de formation projeté - PPT<br>- Apport théorique et juridique<br>- Partage d'expériences et échanges sur des situations réelles<br>- Mise à disposition de ressources à la suite de la formation |
| Modalités et méthodes d'évaluation | En cours de session, des temps de questions/réponses et des Quizz.<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |

| | |
|---|---|
| Pré requis | Aucun |
| PARTICIPANTS | Les travailleurs sociaux et cadres de direction des établissements d'hébergement et CHRS, notamment collectifs, du secteur social de la région Occitanie. |
| INTERVENANT | Virginie MATTEONI, Chargée de mission Hébergement- Logement-Participation FAS Occitanie<br>ADIL (selon territoire)<br>Service « Totem » – Association Relais Ozanam (Grenoble)<br>Un Chez-Soi d'Abord |
| DUREE / DATES | 2 jours- en intra |
| COUT | Sur devis |
| CONTACT | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable.<br>Virginie Mattéoni - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org |

## Accompagnement, hébergement, et insertion

### Demande d'asile et droit des étrangers

| | |
|---|---|
| CONTEXTE | Dans un contexte juridique en mouvance permanente, la réforme du droit d'asile vient redéfinir en profondeur la procédure et le modèle d'accueil des demandeurs d'asile. Les associations et les travailleurs sociaux sont en première ligne et sont concernés par cette réforme qui fera évoluer leurs missions à l'égard des migrants.<br>Ils ont par ailleurs besoin d'être outillés pour accompagner les personnes qui, ayant été déboutées de leur demande d'asile, entreprennent les démarches administratives pour demander une admission au séjour. |
| OBJECTIFS/ Compétences visées | ▪ Former sur les nouvelles dispositions de la loi asile<br>▪ Connaître les différentes modalités d'admission au séjour et les démarches d'accompagnement possibles |
| CONTENU | Le premier accueil des demandeurs d'asile (plate-forme de pré-accueil et guichet unique)<br>▪ La domiciliation<br>▪ Les nouveaux types de procédures<br>▪ L'examen de la demande d'asile : examen prioritaire, présence du tiers<br>▪ L'allocation pour demandeur d'asile<br>▪ Droit du travail des demandeurs d'asile<br>▪ Les nouvelles situations d'accès à la protection et le contenu de la protection<br>▪ Modalités d'admission au séjour (différents titres de séjour / plein droit / pouvoir discrétionnaire)<br>▪ Conditions de présentation de la demande (présentation / enregistrement / instruction)<br>▪ Liens entre demande d'admission au séjour et droits sociaux<br>▪ Obligation à quitter le territoire avec délai / sans délai<br>▪ Que faire en cas de réponse négative / procédure contentieuse ?<br>▪ Placement en centre de rétention administratif et assignation à résidence |
| Méthode et moyens pédagogiques | ▪ Apport théorique et juridique<br>▪ Partage d'expériences et de pratiques<br>▪ Exemples de cas et de jurisprudence |
| Modalités et méthodes d'évaluation | En cours de session, des temps de questions/réponses et des Quizz.<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |

| | |
|---|---|
| Pré requis | Aucun |
| PARTICIPANTS | Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère.<br>10 à 15 stagiaires. |
| INTERVENANTS | Maître Jacques Brel, Avocat |
| DUREE / DATES | INTRA |
| COUT | Sur devis |
| CONTACT | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable.<br>Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08<br>lise.combes@federationsolidarite.org |

MAJ 02 07 21

## Accompagnement, hébergement et insertion

### Clinique et migrations

| | |
|---|---|
| CONTEXTE | Les professionnels du secteur social sont des interlocuteurs essentiels pour les personnes migrantes qui viennent chercher en France des soutiens dans leur démarche de migration. Cette migration, tant par ses motifs que par son processus peut impliquer des bouleversements variés chez les personnes qui la vivent et leur entourage : traumatismes physiques et/ou psychiques, ruptures et/ou recompositions de l'environnement social et/ou familial, remaniements identitaires |
| OBJECTIFS/Compétences visées | ▪ discuter des notions utiles à leur compréhension des personnes migrantes qu'ils accompagnent et à leur positionnement (migration, exil, culture, traumatisme …) ;<br>▪ interroger le rôle de la culture dans le rapport à soi, à l'autre et à l'environnement ;<br>▪ apporter des éléments de clinique relatifs aux répercussions potentielles de la migration sur les dimensions physique et psychosociales, dans différentes périodes de la vie des personnes (enfance, adolescence, parentalité) ;<br>▪ donner des méthodes aux accompagnants pour réfléchir et construire collectivement leurs accompagnements des personnes sur les plans corporels et psychosociaux. |
| CONTENU | **L'approche interculturelle**<br>▪ Clarification des concepts de culture et d'identité culturelle<br>▪ Culture, rapport au corps, au soi, à l'Autre et au Monde<br>▪ Limites ou obstacles à l'interculturalité ; Quelle place de la culture dans la rencontre avec autrui ?<br>**Cliniques de la migration, de l'exil et de l'asile**<br>▪ Les différents types de migration<br>▪ L'exil dans ses dimensions épistémologique, idéologique, politique<br>▪ Vécus de l'exil et de la demande d'asile ; La notion de traumatisme<br>**Migration et temps de vie**<br>▪ Périnatalité et migration ; Parentalité et migration<br>▪ Développement des enfants et des adolescents de familles migrantes<br>**Construction collective des pratiques d'accompagnement**<br>▪ Dispositifs et outils pour faire place à la diversité culturelle ; La place de l'interprète<br>▪ Pour une clinique transculturelle ; Place du corps dans la pratique<br>▪ Effets des traumatismes sur l'accompagnement et l'institution ; Instances de régulation des pratiques |
| Méthode et moyens pédagogiques | ▪ Apports théoriques<br>▪ Etudes de cas à partir d'expériences de la formatrice et des participants<br>▪ Discussion avec supports vidéo |
| Modalités et méthodes d'évaluation | En cours de session, des temps de questions/réponses et des Quizz.<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |

| | |
|---|---|
| Pre requis | Aucun |
| PUBLIC | Cette formation est proposée aux professionnels participants à l'accompagnement de personnes migrantes - 10 à 15 stagiaires |
| INTERVENANTS | Leila EL ALLALY, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Médico-Psychologique de l'Ariège |
| DUREE / DATES | Le 07, 08 et 28 Juin à Carcassonne |
| COUT | Action collective financé par l'OPCO santé- réservé aux adhérents de cet OPCO |
| CONTACT | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable. Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08<br>lise.combes@federationsolidarite.org |
| Inscription | Lien ici |

## Accompagnement, hébergement et insertion

### Accompagnement des mineurs non accompagnés
### Repères juridiques

| | |
|---|---|
| **CONTEXTE** | Depuis mars 2016, le terme « mineur non accompagné » (MNA) est venu remplacer officiellement celui de « mineur isolé étranger » (MIE).<br>Il n'existe pas de statut juridique propre aux MIE. Ces derniers se trouvent donc à un croisement, relevant à la fois du droit des étrangers et, au titre de l'enfance en danger, du dispositif français de protection de l'enfance, qui ne pose aucune condition de nationalité.<br>Cette dualité imprègne l'ensemble des enjeux liés à la problématique des MNA. Pourtant, le statut d'enfant devrait prévaloir, conformément aux engagements de la France, au titre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. |
| **OBJECTIFS/Compétences visées** | Cette formation spécifique propose aux accompagnants de disposer de repères juridiques pour accompagner au mieux les MNA |
| **CONTENU** | ▪ CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES MINEURS NON ACCOMPAGNES<br>- Détermination de la minorité<br>- L'état civil<br>- Recours contre les classements sans suite<br>▪ L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE :<br>- Droit commun de l'aide sociale à l'enfance<br>- Dispositions spécifiques aux MNA<br>▪ LA DEMANDE DE CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANÇAISE :<br>▪ LA DEMANDE D'ASILE :<br>- Conditions d'octroi des protections internationales<br>- Procédure de demande d'asile<br>- Que faire en cas de refus<br>▪ LA DEMANDE D'ADMISSION AU SEJOUR :<br>- Conditions de délivrance des titres de séjours<br>- Conditions de renouvellement<br>▪ LES RECOURS CONTRE LES DECISIONS DEFAVORABLES.<br>- OQTF<br>- Recours TA et CAA<br>- Conditions de mises à exécution des OQTF |
| **Méthode et moyens pédagogiques** | ▪ Apport théorique et juridique<br>▪ Partage d'expériences et de pratiques<br>▪ Exemples de cas et de jurisprudence |
| **Modalités et méthodes d'évaluation** | En cours de session, des temps de questions/réponses.<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |

| | |
|---|---|
| PRE REQUIS | Aucun |
| PUBLIC | Cette formation est proposée aux professionnels participants à l'accompagnement des mineurs non accompagnés - 10 à 15 stagiaires |
| INTERVENANTS | Maître Jacques Brel, Avocat |
| DUREE / DATES/COUT | En intra – devis sur demande |
| CONTACT | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable.<br>Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 lise.combes@federationsolidarite.org |

MAJ 02 07 21

| IAE<br>La médiation active<br>Accompagner les entreprises pour un meilleur accès<br>à l'emploi des personnes vulnérables privées d'emploi | |
|---|---|
| CONTEXTE | Considérer la personne comme étant à priori « inemployable en l'état », quelle que soit la situation de travail, tend à nier le poids du contexte.<br>Cette conception de l'accompagnement revient à proposer des parcours linéaires, par étapes. Il s'agirait alors, dans un premier temps, de lever les fameux « freins périphériques », puis d'activer la recherche d'emploi à proprement parler. Pour autant, ne serait-il pas possible d'appréhender les choses autrement ? Et si le travail participait en réalité à l'amélioration de la situation de la personne ? S'il était à considérer comme un outil et non une fin en soi ? Dans ce cas, l'accompagnement de ces personnes doit-il revêtir une modalité particulière ? C'est à toutes ces questions que cette formation invite à réfléchir. |
| OBJECTIFS/Compétences visées | ▪ Interroger sa posture professionnelle ;<br>▪ Connaitre les principes et leviers relatifs à la médiation active ;<br>▪ Savoir intégrer et adapter ces principes aux outils utilisés ;<br>▪ Accroitre les opportunités de mise en situation professionnelle en entreprise des salarié.e.s en insertion ;<br>▪ Développer la qualité et la quantité des coopérations avec les employeurs et les salariés sur la médiation active ;<br>▪ Participer à la création d'une culture partagée. |
| CONTENU | Les fondamentaux de la médiation active<br>Les mises en situations professionnelles<br>S'appuyer sur et valoriser l'existant<br>Diversification et exploitation des mises en situation professionnelles<br>Prospection et négociation avec les entreprises<br>Médiation active et freins périphériques |
| Méthode et moyens pédagogiques | ▪ Des études de cas issues des pratiques des participants sur le travail en équipe<br>▪ Des exercices adaptés aux thèmes abordés ; Des mises en situation<br>▪ Des fiches méthodes sur le travail en équipe<br>▪ Des références bibliographiques |
| Modalités et méthodes d'évaluation | Au bout des deux premières journées de formation, un premier bilan oral « à chaud » sera réalisé.<br>Questions orales à la fin<br>Analyse des situations professionnelles<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |

| | | |
|---|---|---|
| PRE REQUIS | Aucun | |
| PUBLIC | La formation vise les directions, encadrant.e.s techniques et conseiller.e.s en insertion professionnelles en SIAE idéalement en binôme ou trinôme. | |
| INTERVENANT | Laetitia Bicheron - Formatrice dans le cadre de la démarche SEVE EMPLOI | |
| DUREE / DATES | 3 et 4 juin, 2 juillet 2021 à Toulouse | |
| COUT | Adhérents Fédération : 200 € par jour TTC | Non adhérents : 250 € par jour TTC |
| CONTACT | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable. Laetitia Bicheron - 06 11 17 17 82<br>laetitia.bicheron@federationsolidarite.org | |
| Inscription | Bulletin d'inscription Formation Médiation Active 2021 | |

| IAE | |
|---|---|
| **Formation « Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique » IAE** | |
| **CONTEXTE** | Alors que la dématérialisation des échanges avec les services publics atteindra les 100% d'ici la fin de l'année 2022, 40% de la population n'est pas complètement autonome dans ses usages numériques : 9% sont « exclues du numérique » (pas d'accès ni de compétences), 19% ont un niveau « débutant à intermédiaire » (peu ou pas de compétences), et 21% ont un niveau « avancé » (peur de se tromper, manque de motivation).. La recherche d'emploi se fait de plus en plus sur internet, sur des sites dédiés. L'enjeu est de taille pour les personnes en recherche d'emploi, et en particulier les personnes les plus précaires, exposées à un double risque d'exclusion, sociale et numérique. 40% des publics en précarité sociale sont en difficulté numérique.<br>Pour les acteurs de l'accompagnement, il s'agit de développer de nouvelles compétences, à la fois techniques, pédagogiques et éthiques, pour accompagner les personnes en difficulté face au numérique. En matière d'accès à l'emploi, l'usage du numérique est devenu une dimension incontournable, à la fois pour les personnes en recherche d'emploi, et pour les professionnels qui les accompagnent dans leurs démarches. De ce constat est ressorti le besoin en formation des professionnels dans leurs pratiques d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi, qu'il s'agisse du secteur de l'AHI (Accueil, Hébergement, Insertion) ou de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique). |
| **OBJECTIFS/Compétences visées** | ▪ Apporter aux professionnels accompagnants les compétences et outils nécessaires à l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi dans leur usage du numérique :<br>▪ Mieux appréhender les questions de posture, d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique<br>▪ Mieux appréhender les enjeux du numérique liés à la recherche d'emploi<br>▪ Identifier des outils et adapter une pédagogie dans sa pratique d'accompagnement professionnel |
| **CONTENU** | ▪ Les enjeux du numérique dans le travail social : Mieux appréhender les questions de posture, d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique<br>▪ Comment accompagner une personne à utiliser le numérique et les bons outils : Identifier des outils et adapter une pédagogie dans sa pratique d'accompagnement professionnel<br>▪ Comment utiliser le numérique pour rechercher un emploi : pertinence, limites : Mieux appréhender les enjeux du numérique liés à la recherche d'emploi / Savoir mener une recherche d'emploi sur internet avec efficacité |
| **Méthode et moyens** | ▪ Documents supports de formation projetés<br>▪ Exposés théoriques<br>▪ Mise à disposition en ligne de documents support à la suite de la formation |
| **Modalités et méthodes d'évaluation** | ▪ Mise en situation individuelle (recherche sur des sites internet de référence, création de compte, réflexion sur le projet numérique dans sa structure)<br>▪ Mise en situation collective (cas pratique, jeux de rôle, débat mouvant, idéation)<br>▪ Quizz<br>Un bilan à chaud (à chaque fin de journée) et un bilan un peu plus « distancié » au lendemain de chaque journée<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |
| PRE REQUIS | Aucun |
| PARTICIPANTS | La formation s'adresse à tout professionnel accompagnant des secteurs AHI ou IAE, souhaitant développer ses compétences en accompagnement des personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique. |
| INTERVENANT | ADPEI |
| DUREE / DATES | Lundi 15 et mardi 16 novembre, journée entière à Toulouse<br>Les matinées des jeudi 25 novembre et jeudi 02 décembre à distance |

| | | |
|---|---|---|
| COUT | Adhérents Fédération : 170 € par jour TTC | Non adhérents : 250 € par jour TTC |
| CONTACT | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable.<br>Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 lise.combes@federationsolidarite.org | |
| Inscription | Lien ici | |

## IAE

### Formation «Appui juridique des Associations intermédiaires»

| | |
|---|---|
| CONTEXTE | La FAS Occitanie fédère de nombreuses associations intermédiaires.<br>Celles-ci ont exprimé le besoin d'un appui pour mieux maîtriser leur cadre juridique et, particulièrement, les dispositions du droit du travail régissant leur relation avec les salariés en insertion.<br>En effet, nous avons souvent échangé sur le cadre juridique pour le moins complexe des AI et le besoin pour nos adhérents d'avoir un appui juridique propre.<br>Cette formation permettra de répondre en partie à ces besoins. |
| OBJECTIFS/Compétences visées | ▪ Connaitre le droit du travail applicable aux associations intermédiaires faisant de la mise à disposition<br>▪ Identifier les responsabilités en cas de dommages ou d'accidents pendant les mises à disposition<br>▪ Prendre conscience de la nécessité de la formalisation des actions de suivi et d'accompagnement<br>▪ Maitriser les règles du CDD<br>▪ Connaitre les différents types de contrat de travail<br>▪ Identifier les zones de risque juridique et de contentieux<br>▪ Anticiper les problématiques de fin de contrat et de sortie du parcours d'insertion<br>▪ Adapter vos pratiques professionnelles à partir de l'analyse des documents de votre association |
| | Programme<br><br>▪ Le domaine d'activité des AI<br>○ Textes fondamentaux, définition et objet des AI<br>○ Accueil, suivi et accompagnement socio professionnel : le contrat d'engagement<br>○ Conditions de la mise à disposition<br>○ Agrément des personnes en difficulté par Pôle Emploi<br>▪ Le contrat de mise à disposition<br>○ Mise à disposition du personnel<br>○ Responsabilités de l'AI et/ou de l'utilisateur en cas de dégâts/malfaçons<br>○ Problématiques de la fourniture de matériel<br>○ Mentions spéciales du contrat de mise à disposition<br>○ Assurances<br>▪ Les responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité<br>○ Responsabilités réciproques de l'AI et de l'utilisateur<br>○ Obligations en matière de suivi médical du salarié en insertion<br>▪ Les différents contrats de travail des salariés en insertion<br>○ Contrat de travail utilisé par les AI<br>○ Régime juridique du CDD d'usage<br>○ CDDI<br>○ Contractualisation de la durée du travail |

| | |
|---|---|
| CONTENU | ▪ Limiter le risque de contentieux<br>○ Identification des problématiques juridiques et risques de requalification en CDI<br>○ Possibilités de contractualisation de la relation de travail dans les AI<br>○ Nécessité du suivi et de l'accompagnement du salarié en insertion<br>○ Fin de contrat et sortie des salariés du parcours d'insertion |
| Méthode et moyens pédagogiques | ▪ Etude de cas<br>▪ Support de présentation<br>▪ Ressource documentaire<br>▪ Quizz |
| Modalités et méthodes d'évaluation | Mise en situation<br>En cours de session, des temps de questions/réponses.<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |

| | |
|---|---|
| Pre REQUIS | Aucun |
| PARTICIPANTS | Direction et responsable financier, RH des associations intermédiaires. |
| INTERVENANT | Vanessa SOMMIER<br>Avocate associée<br>Cabinet PRAGMATIS. |
| DUREE / DATES | 2 jours<br>4eme trimestre 2021 |
| COUT | Tarif pour les associations intermédiaires adhérentes FAS : 700 euros TTC<br><br>Tarif pour les associations intermédiaires non adhérentes : 850 euros TTC |
| CONTACT | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable.<br>Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 lise.combes@federationsolidarite.org |
| INSCRIPTION | Non ouverte |

# Fiches détaillées des autres actions
# 2021

## Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

| Vie associative | |
|---|---|
| **Rôles et fonctions des administrateurs et membres du bureau au sein d'une association** | |
| **CONTEXTE** | Besoin des bénévoles en responsabilité dont les motivations sont très variées pour maîtriser leurs responsabilités associatives et besoin des associations afin de favoriser un fonctionnement pérenne. |
| **OBJECTIFS/Compétences visées** | ▪ Aider à une meilleure maîtrise des responsabilités associatives afférentes à la fonction de responsable associatif ;<br>▪ Favoriser le fonctionnement pérenne de l'association dans un contexte de fortes contraintes administratives, politiques et budgétaires. |
| **CONTENU** | Dans le cadre d'une action de formation, il s'agira de définir et présenter :<br>▪ Les principes caractéristiques d'une association<br>▪ Les statuts comme acte fondateur et fondamental de l'association<br>▪ Les différentes fonctions, missions, responsabilités et devoirs : Le Conseil d'Administration, Le bureau et ses membres - Le-la Président-e, les Vice-Président-e-s, le-la Secrétaire Général-e, le-la Trésorier-ère<br>▪ La coexistence des bénévoles et des salarié-es<br>▪ Le projet associatif<br>▪ Le budget de l'association |
| **Méthode et moyens pédagogiques** | La formation apportera des éléments théoriques et juridiques et sera également fondée sur un échange d'expérience et de pratique.<br>Les méthodes d'animation utilisées seront participatives, pour s'adapter aux stagiaires. |
| **Modalités et méthodes d'évaluatio** | En cours de session, des temps de questions/réponses.<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |

| | |
|---|---|
| **Pré requis** | Aucun |
| **Public** | Cette formation est destinée aux administrateurs bénévoles de la fédération, des associations adhérentes et/ou partenaires de la fédération.<br>Minimum : 7 personnes, Maximum 12 personnes. |
| **INTERVENANTS** | Intervenant : Administrateurs de la Fédération des acteurs de la solidarité |
| **DUREE / DATES** | 01/10/21 |
| **COUT** | Adhérents : 50 euros TTC Non adhérents : 75 euros TTC |
| **LIEU** | A confirmer |
| **CONTACT** | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable.<br>Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08<br>lise.combes@federationsolidarite.org |
| **Inscription** | Non ouverte |

MAJ 02 07 21

| Vie associative | |
|---|---|
| **Le secteur de la lutte contre les exclusions : comprendre les dispositifs** | |
| **CONTEXTE** | Sur le champ de la lutte contre les exclusions (hébergement, logement, emploi, santé, citoyenneté) les types de structures comme les dispositifs sont nombreux. Les administrateurs ou bénévoles participent à un certain nombre de réunions institutionnelles dans lesquelles ils représentent leur association et la FAS. Il est important qu'ils connaissent les mesures dans lesquelles leur association est amenée à jouer un rôle. |
| **OBJECTIFS/Compétences visées** | ▪ Appréhender les différents champs d'intervention des associations adhérentes de la fédération et les dispositifs nationaux de référence<br>▪ Connaître les différents publics, acteurs et financeurs de chaque dispositif<br>▪ Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires |
| **CONTENU** | Il s'agira lors d'une journée régionale de proposer aux administrateurs de nos associations un éclairage sur les dispositifs de lutte contre les exclusions en termes de :<br>▪ Accueil et orientation<br>▪ Hébergement, logement<br>▪ Emploi, activité et revenu<br>▪ Santé<br>▪ Justice<br>▪ Asile<br>dans le cadre de l'accompagnement social global |
| **Méthode et moyens pédagog** | Apports théoriques en fonction de la connaissance initiale des stagiaires et de leurs besoins exprimés et l'objectif sera aussi de permettre une interactivité entre les participants. |
| **Modalités et méthodes d'évaluation** | En cours de session, des temps de questions/réponses.<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |

| | |
|---|---|
| Pré requis | Aucun |
| PARTICIPANTS | Les administrateurs de nos associations adhérentes et principalement les bénévoles qui ne sont pas issus du secteur de la lutte contre les exclusions.<br>Minimum : 7 personnes, Maximum 12 personnes. |
| INTERVENANT | Lise Combes, déléguée régionale adjointe de la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie |
| DUREE / DATES | 09/11/21 en visio conférence |
| COUT | Action financée avec le soutien du FDVA |
| CONTACT | Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08<br>lise.combes@federationsolidarite.org<br>Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable. |
| **Inscription** | Non ouverte |

## Participation des personnes accueillies / accompagnées

### La participation des personnes, cela s'apprend !

| | |
|---|---|
| CONTEXTE | Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la participation prévue en interne par les structures sociales et médico-sociales par la loi du 2 janvier 2002 mais aussi dans les instances d'élaboration et de suivi des politiques publiques (commission RSA, SIAO, CNLE, CRHH...). |
| OBJECTIFS/Compétences visées | Cette formation propose aux bénévoles (personnes accueillies/accompagnées, professionnels, administrateurs)<br>▪ D'acquérir et/ou d'enrichir leurs connaissances et compétences sur la participation des personnes accueillies et/ou accompagnées<br>▪ De mieux comprendre les enjeux de la participation pour permettre aux personnes de participer de manière active et positive<br>▪ D'acquérir des repères méthodologiques pour l'élaboration et la conduite de démarches participatives<br>▪ De développer des outils et méthodes d'animation créatives pour favoriser l'implication et l'expression des personnes |
| CONTENU | Une formation sur deux jours qui abordera :<br>▪ Les différentes formes et enjeux de la participation<br>▪ Le cadre règlementaire de la participation des personnes accueillies/accompagnées<br>▪ Les étapes et leviers pour la mise en œuvre d'une démarche participative<br>▪ L'animation de groupe et facilitation de l'expression des personnes :<br>○ Rôle et postures de l'animateur<br>○ Outils et méthodes d'animation de groupe (photos langage, world café...)<br>▪ Les enjeux du rôle de représentant des personnes accueillies<br>▪ Pendant la formation, les méthodes d'animation utilisées seront participatives, pour s'adapter aux participants et leur permettre d'être déjà dans un processus participatif. |
| Méthode et moyens pédagogiques | ▪ Support de formation projeté<br>▪ Apport théorique et réglementaire<br>▪ Méthode participative :<br>◦ Réflexions en groupe / ateliers<br>◦ Partages de pratiques<br>▪ Mise à disposition de ressources à la suite de la formation |
| Modalités et méthodes d'évaluation | En cours de session, des temps de questions/réponses.<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |

| | |
|---|---|
| Pre requis | Aucun |
| PARTICIPANTS | Les personnes accueillies ou accompagnées par les structures sociales ou associations, désireuses de s'investir activement dans les instances de participation, mais aussi les bénévoles des associations qui souhaitent s'engager au côté et avec les personnes dans ce processus participatif.<br>Minimum : 7 personnes, Maximum 12 personnes. |
| INTERVENANT | Virginie Mattéoni, chargée de mission hébergement/logement et participation au sein de la Fédération |
| DATES/Lieu | 2 jours, les 7 et 8 octobre 2021 à Narbonne |
| COUT | Action financée avec le soutien du FDVA |
| CONTACT | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable.<br>Virginie Mattéoni - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org |
| Inscription | Non ouverte |

MAJ 02 07 21

| SANTE<br>LHSS_LAM_ACT "Construire un parcours en santé avec des personnes en situations de précarité" | |
|---|---|
| CONTEXTE | Les personnes en situations de précarité que nous rencontrons pour échanger sur la santé soulignent l'importance de la qualité de leur relation avec les professionnels de santé pour s'engager dans un parcours de santé (disponibilité, prise en compte des dimensions psychologique, culturelle et sociale du soin …). Les professionnels de santé avec lesquels nous échangeons aussi régulièrement nous rapportent par ailleurs rencontrer des difficultés spécifiques à l'accompagnement à la santé des personnes en situations de précarité (compréhension du rapport à la santé et aux soins, accompagnement de difficultés de santé spécifiques, construction d'un accompagnement global …).<br>Notre Fédération avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé a donc construit à partir des préoccupations des uns et des autres une formation destinée à discuter et à enrichir les pratiques des professionnels de santé travaillant avec des personnes en situations de précarité à la construction de leur parcours en santé. |
| OBJECTIFS/Compétences visées | ▪ Eclairer les connaissances au regard des inégalités sociales de sante et du non-recours aux soins<br>▪ Apporter des éléments complémentaires de compréhension du rapport aux soins et aux soignants dans le cas de dépendances et de troubles psychiatriques<br>▪ Penser la participation et le savoir du patient à partir des approches en santé communautaire et en éducation thérapeutique<br>▪ Echanger sur les obstacles rencontres par les personnes dans les prises en charge et accompagnements en sante<br>▪ Appréhender la diversité des intervenants sociaux et médico-sociaux pour construire un accompagnement global |
| CONTENU | Jour 1 : « Inégalités sociales de santé et accompagnement en santé des personnes en situations de précarité »<br><br>Jour 2 : « Rapports aux soins et aux soignants des personnes en situation de précarité »<br><br>Jour 3 : « Construire des démarches de prévention, d'ETP et une orientation avec les personnes en situation de précarité » |
| Méthode et moyens pédagogiques | ▪ APPORTS THEORIQUE<br>▪ DOCUMENTS SUPPORTS DE FORMATION PROJETES<br>▪ BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES |
| Modalités et méthodes d'évaluation | En cours de session, des temps de questions/réponses.<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |
| Pré REQUIS | Aucun |
| PUBLICS CIBLES | Médecins et infirmiers de LHSS, ACT et LAM de la région Occitanie |
| INTERVENANT | ▪ INEGALITES SOCIALES DE SANTE, DONNEES GENERALES : Jasmine MARTY, chargée d'études et de projets pédagogiques pour la plateforme Aapriss de l'IFERISS (Toulouse)<br>▪ DEPENDANCES ET ACCOMPAGNEMENT A LA REDUCTION DES RIQUES ET DES DOMMAGES : Guillaume SUDERIE, Anthropologue, Directeur du CREAI-ORS (Toulouse)<br>▪ FORMES ET MOTIFS DU NON-RECOURS AUX SOINS, LES DONNEES DE LA RECHERCHE : Héléna REVIL, Chargée de recherche à l'ODENORE (Grenoble)<br>▪ PLAIDOYERS ET TEMOIGNAGES DE PERSONNES EN SITUATIONS DE PRECARITE SUR LES RAPPORTS AUX SOINS ET AUX SOIGNANTS : Aldo et Sandrine MAGGIORE, Délégués du Conseil Régional des Personnes Accueillies/ Accompagnées d'Occitanie et Collectifs de patients liés à la Case de santé de Toulouse, Centre de Santé Communautaire<br>▪ PSYCHOSE ET POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL : Leila El ALLALY, Psychologue à l'EMPP 09 |

| | |
|---|---|
| | ▪ DEVELOPPEMENT D'UNE EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT : Laurent TRIN-DINH, Patient expert intervenant en ETP (Montpellier)<br>▪ APPROCHE COMMUNAUTAIRE EN SANTE : Fabien MAGUIN, Coordinateur de la Case de santé, Centre de santé communautaire (Toulouse)<br>▪ CONSTRUCTION D'UNE ORIENTATION SOCIALE : INSTANCES DE COORDINATION ET DISPOSITIFS D'HEBERGEMENT-LOGEMENT : Virginie MATTEONI, Chargée de mission hébergement-logement à la Fédération des Acteurs de Solidarité Occitanie |
| DUREE / DATES | Formation de 3 jours à Carcassonne ou Narbonne |
| COUT | Action financée par l'ARS<br>Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants. |
| CONTACT | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable.<br>Claire Faure<br>Chargée de mission santé<br>06.26.91.74.12 I claire.faure@federationsolidarite.org |
| Inscription | Non ouverte |

## SANTE
## Accompagner des personnes rencontrant des problématiques d'Addictions

| | |
|---|---|
| CONTEXTE | Les intervenants des secteurs de l'AHI et de l'IAE rencontrent en accompagnement des personnes qui consomment des produits psychoactifs. Il y a donc pour eux nécessité de mieux caractériser ce qu'est une addiction, d'en comprendre les origines, les incidences, de connaître les différentes manières de les accompagner et les acteurs de l'addictologie pour pouvoir construire leurs pratiques d'accompagnement en partenariat. Il y a aussi, pour eux, à réfléchir aux possibilités d'intégrer la réduction des risques et le soin dans le fonctionnement des établissements et, donc, à connaître la réglementation et à réfléchir le règlement intérieur. Une formation a donc été montée en partenariat avec la Fédération Addiction pour soutenir les professionnels dans la construction de leurs pratiques. |
| OBJECTIFS/Compétences visées | **MODULE 1 APPROCHE GENERALISTE DES CONDUITES ADDICTIVES**<br>▪ Acquérir des connaissances sur les produits psychoactifs, la législation sur les stupéfiants<br>▪ Travailler sur les représentations autour des usages<br>▪ Définir une typologie des risques<br>▪ Prendre en compte le plus en amont les causes et les conséquences de ces conduites<br>▪ Aborder le concept de RdRD (Réduction des Risques et des Dommages)<br><br>**MODULE 2 PREVENIR, REPERER, ORIENTER, REDUIRE LES RISQUES**<br>▪ Renforcer les postures professionnelles<br>▪ Savoir repérer les conduites à risque<br>▪ Utiliser les méthodes et outils d'accompagnement sur le terrain<br>▪ Définir les critères d'un « environnement facilitant » et créer les conditions d'une prise en charge |
| CONTENU | **Module 1 commun AHI / IAE (2 jours)**<br><br>▪ USAGES DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES : ANTHROPOLOGIE ET SANTE PUBLIQUE<br>▪ LES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, QUELS EFFETS, QUELLES FONCTIONS ? LES OUTILS DE L'ACCOMPAGNEMENT MEDICAL<br>▪ L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIO-EDUCATIF EN CSAPA |

| | |
|---|---|
| | ▪ LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES (RDRD) : HISTOIRE, PRINCIPES, ACCOMPAGNER L'USAGE A MOINDRE RISQUE<br>▪ LA RDRD ALCOOL<br><br>**Module 2 groupe AHI et groupe IAE**<br><br>▪ Démarche de prévention : du collectif à l'individuel<br>▪ Approche communautaire en hébergement collectif et diffus<br>▪ Addiction en milieu de travail : risques professionnels, sécurité au travail<br>▪ Repérage des usages et accompagnement des personnes<br>▪ Comment repérer, évaluer, aborder, orienter ?<br>▪ La RDR en hébergement collectif, diffus, médicalisé / en environnement de travail<br>▪ Définir une organisation : l'équipe, l'établissement<br>▪ Comment préciser le rôle des professionnels dans l'accompagnement des personnes ?<br>▪ Comment définir les modalités de partage d'informations ? Comment s'assurer du respect des règles re secret médical ? Comment intégrer la prévention et la RDR au projet d'établissement ?<br>▪ Comment définir un projet d'équipe ?<br>▪ Travail partenarial<br>▪ Comment associer les partenaires à cette réflexion ? Quelles modalités de travail partenarial mettre en les acteurs d'addictologie du territoire ? Comment et pourquoi élaborer une convention ? |
| **Méthode et moyens pédagogiques** | ▪ Interventions orales<br>▪ Présentations PowerPoint<br>▪ Retours d'expériences<br>▪ Supports pédagogiques<br>▪ Deux ateliers participatifs spécifiques : AHI et IAE<br>▪ Paroles d'usagers, retours d'expérience |
| **Modalités et méthodes d'évaluation** | ▪ Etudes de cas et mises en situation<br>En cours de session, des temps de questions/réponses.<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |

| | |
|---|---|
| PRE REQUIS | Aucun |
| PUBLICS CIBLES | Professionnels et bénévoles des secteurs de l'AHI et de l'IAE adhérents de la FAS Occitanie |
| INTERVENANT | Multiples intervenants des secteurs du soin en addictologie, de l'AHI et de l'IAE |
| DUREE / DATES | 3 jours - A confirmer |
| COUT | Action financée par l'ARS Occitanie.<br>Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont à la charge des structures. |
| LIEU | A confirmer |
| CONTACT | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable.<br>Claire Faure Chargée de mission santé<br>06.26.91.74.12 I claire.faure@federationsolidarite.org |
| Inscription | Non ouverte |

# SANTE

## ROLE ET POSITION DES ACCOMPAGNANTS DES CENTRES D'HEBERGEMENT / LOGEMENTS ACCOMPAGNES ET DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE CONFRONTES A LA PATHOLOGIE MENTALE

| | |
|---|---|
| CONTEXTE | Les professionnels du secteur social sont de plus en plus amenés à gérer des situations complexes auprès d'un public en grande souffrance psychique. Parfois pas ou peu formé à l'accueillir, ils doivent pourtant parfois faire face à la folie, qui interroge la capacité des moyens) disponibles (personnels, d'équipe et institutionnels pour accompagner les personnes (compétences, outils, dispositifs, partenariats, …) alors que dans le même temps se précarisent les moyens (financiers, temporels …) des structures sanitaires et sociales pour remplir leurs missions. De manière à soutenir professionnels et structures du secteur social dans l'accompagnement des personnes cette formation propose :<br>- de donner des repères sur les différentes pathologies mentales, de manière à aider les professionnels à mieux comprendre les personnes qu'ils accompagnent,<br>- d'éclairer sur les incidences des différentes pathologies mentales sur la relation d'accompagnement pour les aider à construire leurs pratiques professionnelles,<br>- de les aider à construire leur position professionnelle en suscitant la réflexion sur les différents partenaires potentiels (CMP, EMPP …) et sur les modes de collaboration possibles (création de réseau, intervision, supervision …). |
| OBJECTIFS/Compétences visées | ▪ SOUTENIR PROFESSIONNELS ET STRUCTURES DU SECTEUR SOCIAL DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES :<br>▪ DONNER DES REPERES SUR LES DIFFERENTES PATHOLOGIES MENTALES, DE MANIERE A AIDER LES PROFESSIONNELS A MIEUX COMPRENDRE LES PERSONNES QU'ILS ACCOMPAGNENT,<br>▪ ECLAIRER SUR LES INCIDENCES DES DIFFERENTES PATHOLOGIES MENTALES SUR LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES AIDER A CONSTRUIRE LEURS PRATIQUES PROFESSIONNELLES |
| Méthode et moyens pédagogiques | ▪ ECHANGES COLLECTIFS A PARTIR DE SITUATIONS AMENEES PAR LES PARTICIPANTS<br>▪ DOCUMENTATION : SYNTHESE DES CONTENUS THEORIQUES AVEC ILLUSTRATION PAR DES VIGNETTES CLINIQUES / BIBLIOGRAPHIE CONSEILLEE / GLOSSAIRE DES ACTEURS / FICHE PRATIQUE DE LA FEDERATION « SANTE MENTALE » / FICHE EXEMPLE DE MODELES DE COLLABORATION SECTEUR SOCIAL - PSYCHIATRIE |
| Modalités et méthodes d'évaluation | ▪ Etudes de cas et mises en situation<br>En cours de session, des temps de questions/réponses.<br>En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.<br>Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. |
| Pré requis | Aucun |
| PUBLICS CIBLES | Cette formation est proposée aux professionnels de l'accompagnement des sur les secteurs de l'hébergement / logement et de l'Insertion par l'Activité Economique. Le groupe comprendra une douzaine de stagiaires. |
| INTERVENANT | Leila El Allaly, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Médico-Psychologique de l'Ariège |
| DUREE / DATES/lieu | 2 jours, Carcassonne ou Narbonne |
| COUT | Action financée par l'ARS Occitanie.<br>Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont à la charge des structures. |
| CONTACT | Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable.<br>Claire Faure Chargée de mission santé : 06.26.91.74.12 I claire.faure@federationsolidarite.org |
| Inscription | Non ouverte |

MAJ 02 07 21

## L'offre de conseil

L'articulation des compétences de nos différents chargés de missions mais aussi d'intervenants spécialisés, nous permet d'intervenir régulièrement au sein des associations en termes de conseil ou accompagnement.
Nous proposons par exemple :

- Un soutien à l'élaboration de projets associatifs
- Aider à l'élaboration / la construction voire la rédaction des **projets d'établissements, de services, de dispositifs, de plateformes**
- Accompagner les démarches **CPOM** en CHRS
- Accompagner les porteurs de projet dans le cadre de l'IAE
- Accompagner les associations dans leurs outils RH (fiche de poste, recrutement...)

Toutes les thématiques proposées au catalogue sont susceptibles d'être organisées en formation collective au sein de vos établissements. Nous en présentons ici seulement quelques-unes.

### APPUI A L'ELABORATION D'UN PROJET D'ETABLISSEMENT

Les projets d'établissement ou de service sont devenus des outils incontournables dans le champ de la lutte contre les exclusions. Encore aujourd'hui, ce secteur étant soumis à des changements profonds (réformes institutionnelles, financières, …), les projets d'établissements ou de service demeurent, dans ce cadre mouvant, le garant des valeurs et de l'action des structures ainsi que de leurs pratiques et fonctionnements. Les projets d'établissement permettent à chacun de s'affirmer dans son environnement et d'anticiper les changements nécessaires.

**Objectifs :**

- Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement

**Contenu**

- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement
- Comprendre les différentes étapes du projet d'établissement :
- Les moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, le partenariat,
- Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement…
- Appréhender la place des usagers dans le projet d'établissement
- Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement : structuration, passage de l'analyse à la synthèse, point sur les documents intermédiaires, rédaction du projet

### ACCOMPAGNEMENT AUX OUTILS DE LA LOI 2002-2

*Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).*

**Objectifs**

- Connaître le cadre réglementaire des outils de la loi 2002-2
- Identifier les particularités de son établissement, de son service
- Adapter la démarche aux caractéristiques de son établissement ou service
- Concevoir le cadrage du projet et définir les modalités de participation
- Piloter et animer la démarche
- Réguler les résistances, accompagner les changements

- Formaliser les outils en intégrant les exigences réglementaires

**Contenu**

- Cadrage et structuration de la démarche projet réglementaire et méthodologique
- Travail à partir des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM
- Constitution d'une équipe projet
- Définition des modalités de participation
- Planification des différentes phases et formalisation de la démarche
    - Apports sur la conduite du changement et la régulation des résistances
    - Formalisation définitive du projet
    - Elaboration des modalités de communication interne

## PROJETS COLLECTIFS ET DYNAMIQUES PARTICIPATIVES AVEC LES PERSONNES ACCUEILLIES

*Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).*

**Objectifs**

- Réfléchir aux conditions de mobilisation des usagers
- S'initier à des méthodes d'animation de réunions plus créatives
- Aller au-delà des outils réglementaires, et mettre en place la participation des usagers

**Contenu**

- Cadrage théorique : définitions, sens et enjeux des démarches d'empowerment, évolution des postures professionnelles…
- Recueil et analyse des situations de démarches participatives dans lesquelles les participants sont impliqués : préoccupations et attentes, atouts et lacunes
- La place des usagers dans les projets : choisir le bon registre de participation en fonction de l'objectif. De la concertation à la co-production
- Comment favoriser l'implication et entretenir la dynamique ?
- Posture de l'intervenant
- La conduite de réunions : comment rendre les réunions plus attractives, plus dynamiques ? Quels outils de créativité peuvent être particulièrement adaptés ? (Photo langage, méthode des scénarios, méta plan, world café, etc.)

## ACCOMPAGNEMENT A L'EVALUATION INTERNE DE L'ETABLISSEMENT

*Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis.*

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale soumet les établissements et les services autorisés aux obligations d'évaluation interne, et externe, de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. Il s'agit de mener une réflexion, sur l'organisation des activités et le mode de gestion des ressources humaines, d'une part ; sur la qualité des interventions, de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes, d'autre part. L'évaluation interroge ainsi les pratiques et les politiques de l'intervention sociale dans chaque service ou établissement des associations, en fonction notamment du projet associatif, des droits et des besoins des personnes accueillies. C'est une démarche qualitative et participative, impliquant l'ensemble des parties prenantes, qui doit contribuer à permettre l'évolution de ces pratiques, le développement de compétences, une éventuelle redéfinition des projets de services ou d'établissements, et si nécessaire du projet associatif lui-même.

**Objectifs :**

- Connaitre les éléments théoriques et méthodologiques indispensables à la bonne réalisation d'une démarche d'évaluation interne.

- Adapter la démarche aux caractéristiques de son établissement ou service
- Définir le cadre évaluatif et les modalités de participation
- Piloter et animer la démarche
- Formaliser le rapport d'évaluation interne

**Contenu :**

- Apport d'éléments théoriques et méthodologiques pour la réalisation d'une démarche d'évaluation interne
- Cadrage et structuration de la démarche d'évaluation (organisation, planification, priorités)
- Maitrise des outils de l'évaluation interne (référentiel)
- Définition des modalités de participation et de recueil de données
- Animation de groupes de travail
- Structuration et formalisation du rapport d'évaluation interne
- Appropriation des résultats et conduite du changement

## LE REFERENTIEL NATIONAL DES PRESTATIONS

*Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).*

**Objectifs**

- Favoriser l'appropriation de cet outil par les acteurs via une meilleure compréhension du sens et des enjeux
- Favoriser la compréhension de l'articulation du RNP et des autres outils internes à l'établissement et externe
- Amorcer une appropriation concrète du RNP par une description par chaque structure de son offre, en missions et prestations.

**Contenu**

- Le Référentiel National des Prestations : pourquoi ?
- Présentation du contenu du RNP
- La place du RNP dans le schéma global de l'AHI : les différentes utilisations possibles du RNP
- Le RNP dans le nouveau schéma de gouvernance
- Le RNP dans la vie interne des associations
- Le RNP sur le territoire (PDALHPD, partenariats et appels à projets)
- Le RNP dans le dialogue de gestion et la contractualisation
- Appropriation de la lecture du RNP (outil support : guide d'utilisation RNP de la FNARS)
- Mission « alimenter » / héberger / accueillir et orienter / construire un parcours vers l'autonomie

## Accompagnement dans l'IAE

*Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).*

- L'accompagnement des SIAE à l'analyse économique et financière, dans un double but : mise en œuvre de solutions économiques concrètes et acquisition en interne d'une culture économique (analyse financière…)
- L'accompagnement des SIAE aux problématiques de recrutement, réorganisation des services, répartition des missions, diversification et développement des activités… : rédaction du projet associatif, du DUI, fiches de postes, accompagnement au changement de statuts ou de structuration juridique…

## Modalités d'inscription & déroulement d'une formation

L'une de nos formations vous intéresse, vous souhaitez y participer, il vous suffit de vous rendre sur notre site internet Fas Occitanie- https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/ en rubrique Formation, et de compléter le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le catalogue.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, la Fas Occitanie a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins. N'hésitez pas à nous en faire part par mail occitanie.sie@federationsolidarite.org.

## Lors d'une inscription :

***Comment s'inscrire ?***

- La pré-inscription se fait en ligne. **Attention à bien renseigner l'adresse mail de contact du stagiaire. En effet celle-ci sera utilisée pour toutes correspondance et pour le compte extranet du stagiaire.**
- Le référent de la formation reviendra vers vous suite à votre pré-inscription afin de s'assurer de votre éligibilité.
- Dans l'éventualité d'un trop grand nombre d'inscrits, la FAS Occitanie procédera par date d'inscription, avec possibilité de constituer une liste d'attente en cas de désistement.
- Une fois l'inscription validée avec le référent formation ; trois semaines avant la tenue de la formation sont adressées une convention de stage nominative à nous retourner, dûment complétée et signée, accompagnée de son règlement, ainsi qu'une convocation reprenant les modalités pratiques du stage.

Sur la convocation vous **aurez un lien pour vous connecter à votre extranet**. CF ANNEXE p 13. Cet extranet vous permettra de prendre connaissance du programme, livret accueil, évaluation en ligne etc…

L'inscription sera ensuite effective à réception de la convention signée par votre structure.

***En amont de la formation***

- Un questionnaire vous sera envoyé afin de mieux connaitre vos attentes et vous auto évaluer en fonction des objectifs.

***Le jour de la formation***

- Les stagiaires ont accès à un extranet leur permettant de prendre connaissance de tous les éléments remis par le formateur, support etc… Un dossier participant pourra aussi être remis sur place.
- Une journée de formation dure 7 heures, de 9h00 à 17h00, sauf indication spécifique sur le mail de convocation.
- Notre règlement intérieur s'applique aux formations dispensées par la Fas Occitanie à l'intérieur de ses locaux. Il ne se substitue pas à celui d'autres locaux vous accueillant lors de nos formations, que le stagiaire s'engage également à respecter.

***A l'issue de la formation***

- Un questionnaire de satisfaction à chaud et à froid, un certificat de réalisation et une facture, vous seront délivrés. Voir cf ci-dessous les modalités pratiques de l'évaluation.

***Prise en charge des coûts de formation :***

- De nombreux dispositifs peuvent permettre la prise en charge totale ou partielle des coûts de formation (contribution des employeurs au « plan de formation », par exemple).

- Pour permettre aux futurs stagiaires d'en bénéficier, contactez votre OPCO
- Certaines formations peuvent être financées par diverses institutions et nous permettent de vous les proposer à moindre frais.

***En cas d'annulation***

Toute formation commencée est due en totalité, même si le participant ne s'est pas présenté.

- Vous pouvez annuler une séance de formation, en le formulant par courrier (815, La Pyrénéenne 31 670 LABEGE) et/ou par e-mail à l'adresse : occitanie.siege@federationsolidarite.org:

  - Sans pénalité, en formulant la demande au plus tard 11 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation.
  - Avec une pénalité de 100%, en formulant la demande moins de 11 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation.

La Fas Occitanie se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateurs et intervenants, sans conséquence sur les obligations du client.

Elle peut être amenée, en raison du nombre d'inscrits, à reporter, dédoubler ou annuler la formation en informant le client dans un délai de 10 jours calendaires avant le début de la formation. En cas de force majeure, ces délais pourront être réduits et les participants immédiatement informés (crise sanitaire…).

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients et faire l'objet d'une demande de remboursement. Ces derniers seront informés par mail.

***Les évaluations***

- Des évaluations sont réalisées à différents moment du parcours pédagogique :

Un questionnaire en amont de formation permet de connaitre les connaissances du stagiaire sur la matière, d'affiner ses attentes et de s'autoévaluer sur les acquis.
En cours de formation, une évaluation des acquis intervient tout au long de l'action, par oral, par questionnaire ou autres modalités.
Une évaluation de l'action de formation à chaud (en fin de formation) et à froid (2 à 6 mois après la formation) relève la satisfaction globale du stagiaires et les possibles axes d'amélioration. Le formateur remplit également un questionnaire d'évaluation ; celui-ci décrit l'adéquation des contenus pédagogiques délivrés avec les objectifs de la formation et les attentes des stagiaires (analyse des écarts, atteinte des objectifs, …).

## Notre démarche qualité

La Fas Occitanie a été référencée en juin 2017 par de nombreux financeurs sur la plateforme nationale Data-dock.fr en tant qu'organisme de formation ayant satisfait aux 21 critères de qualité imposés par le décret du 30 juin 2015.
**Cette démarche qualité se traduit tout au long du processus de formation** et vise à faciliter les démarches administratives et l'accueil des stagiaires, maintenir l'implication des formateurs à travers leur propre formation professionnelle continue, intégrer davantage le bénéfice des évaluations dans l'offre de formation, communiquer de manière efficiente sur notre offre de formation dans notre proposition globale d'accompagnement.

MAJ 02 07 21

## Confidentialité et respect du RGPD

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ du secret professionnel auquel elle est tenue, les informations de toutes natures relatives aux activités, à l'organisation et au personnel des acteurs associatifs en formation, que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître. Conformément au RGPD, tout stagiaire en formation dispose d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à occitanie.siege@federationsolidarite.org avec comme objet RGPD-FORMATION.

## Nous proposons aussi

La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie en partenariat avec la plateforme de professionnalisation d'IRIO vous proposent des formations.
Vous trouverez le catalogue en cliquant sur ce lien.

## Les contacts des référents formation

### Vie associative – Migrants

Lise COMBES
Déléguée Régionale Adjointe
lise.combes@federationsolidarite.org

### Hébergement - Participation

Virginie MATTEONI
Chargée de mission
virginie.matteoni@federationsolidarite.org

### Emploi

Laetitia BICHERON
Chargée de mission
laetitia.bicheron@federationsolidarite.org

Laetitia MELLOTTEE
Chargée de mission
laetitia.mellottee@federationsolidarite.org

### Santé

Loriane CARRACHA
Chargée de mission
loriane.carracha@federationsolidarite.org

Claire FAURE
Chargée de mission
claire.faure@federationsolidarite.org

### Plateforme de professionnalisation IRIO

Mathilde L'HÔTE
Chargée de mission
plateforme.iae.occitanie.mtp@gmail.com

Michel ROUSSELIN
Chargé de mission
plateforme.iae.occitanie@orange.fr

Nelly RUJDER
Chargée de mission
nelly.rujder@federationsolidarite.org

### Projet Défi Insertion

Florine SOLETCHNIK
Coordinatrice projet Défi Insertion
plateforme.iae.occ.defiinsertion@gmail.com

### Autres contacts :

Anne-Claire HOCHEDEL
Déléguée Régionale
anne-claire.hochedel@federationsolidarite.org

Zineb KABOU
Pôle administratif et comptable
zineb.kabou@federationsolidarite.org

### Référente handicap

Nathalie DASSONVILLE
Pôle administratif, logistique et **référente handicap**
occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

MAJ 02 07 21

## Adresses :

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Siège Social et Administratif :
Le Prologue Porte 8, 815 La Pyrénéenne
31670 Labège
Tél : 05 34 31 40 29
occitanie.siege@federationsolidarite.org

Site de Montpellier :
3 rue Charles Didion
34000 Montpellier
Tel : 04 34 35 66 04
occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

*Numéro d'organisme de formation :* 73310417831
Mis à jour le 02 Juillet 2021

## Pour aller plus loin

Nos conditions générales de vente

Notre règlement intérieur

Le livret d'accueil stagiaire FAS

Le livret d'accueil plateforme de professionnalisation IRIO